Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_35-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-35

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, Laurent CARRÉ, Caroline KOENIG, Johan BERTRAND, Gilles NICOL, Sandrine DAMANY, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, ~~Sandra LE VACON~~, Marine CARDINAL, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Sandra LE VACON qui a donné procuration à Marie-Annick GÉLIN

Secrétaire de séance : Caroline KOENIG

Nombre de présents : 14 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 23 mai 2026

2026-35 : MAISON POUR TOUS – VALIDATION DES DEVIS POUR LA PARTIE MÉDIATHÈQUE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les demandes de subvention déposées auprès de la DRAC dans le cadre du développement de la médiathèque ;
Vu les besoins identifiés dans le cadre du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les différents projets d'acquisition destinés à la médiathèque, à enrichir les collections existantes et à développer de nouveaux services à destination des usagers.

I. Achat de documents tous supports

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_35-DE

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du projet :

- Augmenter et renouveler les collections existantes ;
- Développer de nouvelles collections ;
- Renforcer l'offre jeunesse, loisirs, BD, mangas, presse et ludothèque.

Les acquisitions proposées sont les suivantes :

- Livres : 2 179,52 € HT
- Presse : 183,75 € HT
- Jeux vidéo : 829,01 € HT
- Jeux pour la ludothèque : 2 342,96 € HT
- Kamishibaï : 82,81 € HT
- Petit matériel d'animation : 98,69 € HT

Dépenses	**€ HT**	**Recettes prévisionnelles**	**€**	**%**
Le marque page	1 426,92 €	Fonds propres	3 898,35 €	65 %
Japanim	425,45 €	État DGD	2 099,11 €	35 %
La nouvelle librairie	739,43 €			
Prisma média	57,79 €			
Via presse	125,96 €			
Fnac	829,01 €			
Bec et broc	1 477,45 €			
Le plateau ambulant	815,76 €			
Cultura	98,69 €			
Total	**5 997,46 €**		**5 997,46 €**	100 %

Total : 5 997,46 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Fonds propres : 3 898,35 € (65 %)
- Subvention DRAC : 2 099,11 € (35 %)

II. Achat du matériel informatique et numérique

Monsieur le Maire présente ensuite les besoins identifiés pour le développement de l'offre numérique :

- 2 postes informatiques pour le public ;

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_35-DE

- 2 postes informatiques pour l'équipe de la médiathèque ;
- Une console de jeux vidéo avec écran ;
- 2 vidéoprojecteurs ;
- Un casque de réalité virtuelle.

Les acquisitions proposées sont les suivantes :

- SBSI : 6 877,47 € HT
- FNAC : 916,64 € HT

Total : 7 794,11 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Fonds propres : 4 677,47 € (60 %)
- Subvention DRAC : 3 116,64 € (40 %)

III. Achat de mobilier

Monsieur le Maire présente enfin le projet d'aménagement mobilier de la médiathèque, élaboré à partir du diagnostic des besoins et du travail mené dans le cadre du PCSES.

Il est rappelé que la démarche repose sur :

- La réutilisation d'environ 95 % du mobilier existant ;
- L'achat ciblé de mobilier spécialisé ;
- Le recours au réemploi ou à des enseignes généralistes lorsque cela est pertinent ;
- La recherche de mobilier fonctionnel, durable et économique.

Les devis proposés sont les suivants :

- EFIDIS : 18 155,00 € HT
- Mobidécor : 744,70 € HT
- Diblio : 1 412,50 € HT

Total : 20 312,20 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Fonds propres : 13 312,20 € (66 %)
- Subvention DRAC : 7 000,00 € (34 %)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix et 3 abstentions :

- **APPROUVE** les acquisitions et devis présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des devis correspondants.

La secrétaire de séance,
Caroline KOENIG

Le Maire,
Michel PETRA

MAIRIE DE SAINT DONAN
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_35-DE